

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Troyes, le 18 mars 2020



Troyes, le 18 mars 2020

COVID-19, LE CREDIT AGRICOLE DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE MAINTIENT SES ACTIVITES BANCAIRES

Pour faire face à cette crise du COVID 19, la Caisse Régionale est mobilisée pour accompagner ses clients et assurer la sécurité de ses salariés tout en permettant la continuité de ses activités. En effet, le Crédit Agricole, comme les autres banques françaises et un certain nombre d'entreprises de secteurs stratégiques, est un Opérateur d'Importance Vitale (OIV) pour la Nation et se doit d'assurer, à ce titre, l'activité et les services bancaires. Les collaborateurs de la Caisse régionale restent donc mobilisés pour assurer les activités dites essentielles, sur site comme en agence, à savoir : faire fonctionner les comptes, distribuer de l'argent, accompagner les personnes en difficulté, qu'il s'agisse de personnes fragiles ou de professionnels en difficulté.

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne prend dès aujourd'hui des mesures nécessaires pour s'adapter à la situation :

- Adaptation de notre réseau commercial
- Les points de vente de 4 personnes et moins (avec quelques exceptions) vont être fermés à partir de mercredi 18 mars, les collaborateurs concernés viendront renforcer les équipes des agences maintenues ouvertes. Les distributeurs continueront à fonctionner.
- Pour les autres agences : ouverture aux clients le matin uniquement. Les salariés travaillent l'après-midi à distance avec les clients.
- Le contact à distance avec les clients (téléphone, mails) est privilégié.
- Suppression de tous les rendez-vous extérieurs.
- Mise en place de marquages au sol pour favoriser la distance entre les clients et entre les clients / salariés.
- Limitation du nombre de clients en agence.

La liste des agences ouvertes est disponible ici : <http://bit.ly/COVID-CACB>

Des mesures ciblées pour accompagner les clients

Face à l'épidémie de Coronavirus (Covid-19) qui touche notre territoire et son économie, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne se mobilise et prend les mesures pour aider tous ses clients à traverser cette période.

Des mesures ciblées immédiates pour accompagner ses clients Particuliers, Agriculteurs, Viticulteurs, Entreprises et Professionnels dont l'activité serait impactée par le Coronavirus.

Ces mesures visent à rechercher, au cas par cas, avec nos clients, les solutions adaptées à leurs besoins de trésorerie :

Clients professionnels, entreprises, agriculteurs, viticulteurs :

- Permettre de reporter des échéances des prêts à moyen terme destinés aux professionnels, entreprises et agriculteurs dans la limite de 6 mois par prêt,
- Mettre en place une procédure accélérée d'accord de crédit,
- Supprimer les pénalités et les coûts additionnels des reports d'échéance et de crédit des clients,
- Accélérer les modalités de prises en charge des demandes d'indemnités des clients assurés.

Clients particuliers :

- Modulation ou pause des mensualités des prêts habitat et des prêts à la consommation,
- Déblocage de prêts « coup de main ».

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne suit quotidiennement l'évolution de la situation et adaptera et renforcera si nécessaire son dispositif de soutien.

Événements annulés

Par précaution, compte tenu de l'interdiction des rassemblements, les Assemblées générales de Caisses locales prévues du 13 au 18 mars 2020 sont annulées. L'Assemblée Générale de la Caisse régionale sera quant à elle limitée à la partie statutaire. La réunion d'information annuelle initialement prévue le mardi 24 mars est annulée.

Les Cafés de la Création initialement prévus les 26 mars à Dijon, 27 mars à Troyes et 8 avril à Sens sont également annulés.

CONTACTS PRESSE



Claire LORICHON

Responsable Communication - claire.lorichon@ca-cb.fr - 06 73 87 17 36

Mylène FARGEOT

Relations Presse - mylene.fargeot@ca-cb.fr - 03 80 63 55 84

 CREDIT-AGRICOLE.FR/CA-CB

    